

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 192/2025

A LA SOCIETE AFRITECH BUSINESS SOLUTIONS SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/AAC/CGPMP/2025, conclu avec l'Autorité de l'Aviation Civile de la RDC/Congo, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent dix mille cinq cent nonante-trois, nonante-sept centimes (USD 110 593,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent septante-quatre, seize centimes (USD 774,16), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 24/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KATEMBE MBOAT
Directeur Général